

# **LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VIENNE-EN-VAL**

## **Situation au 1<sup>er</sup> juin 2026**

**La révision du Plan Local d'Urbanisme de Vienne-en-Val a débuté en juillet 2023. Les 1<sup>ères</sup> phases ont consisté à réaliser un diagnostic du territoire puis un Projet d'Aménagement et de Développement Durables mené avec les habitants et les habitantes.**

Le diagnostic du territoire communal et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sont deux éléments essentiels car ils constituent le socle du projet de la commune autour duquel les pièces règlementaires (zonage et règlement écrit) du Plan Local d'Urbanisme vont s'articuler.

Le diagnostic a été réalisé selon une double approche :

- La situation actuelle du territoire communal et supra communale, c'est-à-dire à l'échelle du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).
- La situation future afin d'apprécier les enjeux communaux et les objectifs à venir.

Les thèmes du diagnostic sont variés. Il est question de : développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements, de services, d'agriculture, de commerce, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, d'énergies renouvelables, de gestion des risques et des pollutions... De plus, l'État initial de l'environnement, pièce conséquente du diagnostic, aborde la faune, la flore, les paysages, la gestion de l'eau, les sols, l'air, le climat, la santé...

Ce diagnostic a fait l'objet de plusieurs réunions de travail avec la commission urbanisme de Vienne-en-Val.

Ensuite, les orientations communales ont été mises en perspective dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD. Cette étape, a permis de rassembler les habitantes et les habitants durant deux ateliers de réflexion pour écrire ensemble le projet pour la commune de Vienne-en-Val.

Ces documents ont également été présentés aux services de l'État.

Actuellement, la partie règlementaire est amorcée. La finalisation du Plan Local d'Urbanisme est envisagée fin 1<sup>er</sup> semestre 2027.